



# CFE-CGC/UNSA France Télécom - Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 40 45 53 23 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : [secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org](mailto:secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org)

Réf. : SC/NM/CCUES/01-09-2011

France Télécom  
6, place d'Alleray  
75505 Paris cedex 15

A l'attention de **Monsieur Stéphane Richard**  
Président Directeur Général

Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 2011

**Objet** : Impact du redressement fiscal pour les personnels

Monsieur le Président Directeur Général,

Nous avons découvert ce matin dans le journal la Tribune<sup>1</sup> que France Télécom était l'objet d'un redressement fiscal lié à l'opération de fusion avec Cogecom.

Le redressement fiscal a pour origine un débat sur la nature des provisions passées au moment de la dévalorisation des actifs du Groupe Orange, NTL, et Mobilcom. Rappelons que France Télécom avait annoncé 25 milliards de pertes en 2002 issues d'une dévalorisation des actifs, dont NTL et Mobilcom cédés depuis.

Si cette décision de redressement fiscal était maintenue, les personnels en seraient les premières victimes. En effet la participation et l'intéressement, calculés sur les résultats financiers de l'entreprise, seraient particulièrement affectés.

Les premières analyses font état d'une baisse de 10 à 15% sur le montant de la participation (soit 30 à 45 millions d'euros si l'on se base sur les 302 millions de 2010, soit une baisse de 350 à 400 euros en moyenne par salarié) et sans doute l'échec de l'atteinte des objectifs liés à l'intéressement (163 millions d'euros distribués en 2010, soit 1 600 euros en moyenne par salarié qui risquent de disparaître).

**La participation représente entre 7 et 8% de la rétribution du personnel et l'intéressement entre 4 et 5%.**

Les personnels de France Télécom n'en peuvent plus du racket permanent organisé par l'État sur notre entreprise (dividendes, licences 4G, hausse de la TVA, taxes, impôts...) et dont ils sont les premières victimes.

Entre l'austérité salariale imposée en 2011 par la Direction, les mesures Fillon pour limiter le déficit budgétaire et l'impact du redressement fiscal sur la participation et l'intéressement, le pouvoir d'achat du personnel est en chute libre...

Nous comptons sur votre réelle détermination afin de contester par tous moyens et voies de droits la décision de l'actionnaire principal qu'est l'État. L'ADEAS (Association de Défense de l'Épargne et de l'Actionariat des Salariés) se joint à notre demande.

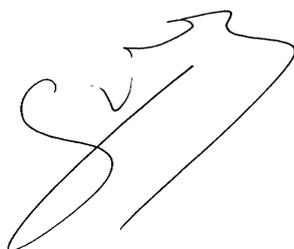
<sup>1</sup> <http://www.latribune.fr/technos-medias/telecoms/20110901trib000646084/le-fisc-reclame-2-milliards-d-euros-a-france-telecom.html>

.../...

.../...

Par ailleurs, nous sollicitons la tenue d'une réunion du Comité Central sur ces questions essentielles pour le personnel et les mesures que vous comptez prendre pour maintenir le pouvoir d'achat du personnel.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a series of loops and a final flourish.

Sébastien CROZIER  
Élu du CCUES